**46ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(29 avril – 10 mai 2024)**

**Nouvelle-Zélande**



**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le 29 avril 2024

Merci, Monsieur le Président.

La France félicite la Nouvelle-Zélande pour les mesures prises depuis le dernier EPU, qui continuent de placer la protection et la promotion des droits de l'Homme au cœur de ses priorités de politique publique. La France formule les recommandations suivantes :

1/ Ratifier la Convention sur les disparitions forcées ;

2/ Relever l'âge minimum de la responsabilité pénale ;

3/ Continuer à mettre en œuvre des mesures pour éliminer les violences intra-familiales et en particulier les violences sexuelles, y compris celles faites aux femmes et aux filles appartenant à des communautés défavorisées quelle que soit leur origine ethnique ;

4/ Dans le prolongement de la dépénalisation de l’avortement voté en 2020, continuer à garantir que toutes les femmes et les filles puissent accéder à un avortement légal et sécurisé ;

5/ Lutter contre le mal-logement, y compris des enfants, quelle que soit leur origine ethnique./.

Je vous remercie./.

*(150 mots)*